



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus

Question écrite n° 83967

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur les maladies en prison. En effet en milieu carcéral la prévalence du VIH et de l'hépatite C est 6 fois plus élevée qu'en milieu libre. Il lui demande de lui indiquer ce qu'elle entend faire à ce sujet.

Texte de la réponse

La prévalence du VIH en prison est un fait majeur et grave. L'organisation des soins des personnes détenues relève, depuis 1994, du ministère des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes. Les unités sanitaires, rattachées à des établissements publics hospitaliers, sont ainsi chargées du dépistage de ces maladies infectieuses, de la prise en charge sanitaire des personnes dépistées et de la mise en œuvre d'actions de prévention auprès des publics à risques. L'administration pénitentiaire, quant à elle, organise l'accès aux soins délivrés et concourt aux actions de réduction des risques et de promotion de la santé. Elle délivre gratuitement de l'eau de javel à 12° à tous les arrivants et à toutes les personnes détenues tous les 15 jours. Elle met à disposition des personnes détenues des préservatifs et encourage les chefs d'établissement à établir, en collaboration avec l'unité sanitaire et éventuellement le prestataire chargé de la gestion déléguée de l'établissement, un protocole de désinfection des outils de coiffure. Par ailleurs, les équipes pénitentiaires concourent régulièrement, en lien avec les unités sanitaires, aux appels à projet de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives et à ceux de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé dont les objectifs sont régulièrement orientés vers la prévention de ces infections.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83967

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4929

Réponse publiée au JO le : [5 janvier 2016](#), page 188